

13 mars 2023

Chers OSP, athlètes, entraîneurs et parents,

Re: <u>2023 Commonwealth Youth, Jr.</u>, <u>& Sr.</u> <u>Championnats d'haltérophilie – Delhi,</u> Inde

Les Championnats d'haltérophilie jeunesse, junior et senior 2023 de la CWF (la « compétition ») auront lieu à Delhi, en Inde, du 11 au 16 juillet 2023. Le Commonwealth Weightlifting Federation a publié le règlement sur la concurrence, que nous avons joint à cette note de service. Cette note de service fournit une mise à jour sur la qualification ainsi que sur notre modèle de financement et la confirmation de nos critères de sélection d'équipe.

1. NORMEDE QUALIFICATION S

La compétition compte comme un événement International 1 pour les haltérophiles jeunes, juniors et seniors selon les normes de qualification WCH. Pour se qualifier, les athlètes doivent atteindre les totaux suivants dans une compétition de qualification

Femmes Seniors

| | 45 | 49 | 55 | 59 | 64 | 71 | 76 | 81 | 87 | +87 |
|-------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Total | 139 | 150 | 162 | 171 | 180 | 190 | 197 | 203 | 210 | 221 |

Hommes seniors

| | 55 | 61 | 67 | 73 | 81 | 89 | 96 | 102 | 109 | +109 |
|-------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|
| Total | 217 | 234 | 250 | 264 | 281 | 295 | 305 | 313 | 321 | 337 |

Femmes Juniors

| | 45 | 49 | 55 | 59 | 64 | 71 | 76 | 81 | 87 | +87 |
|-------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Total | 129 | 138 | 150 | 158 | 166 | 176 | 182 | 188 | 194 | 204 |

Hommes Juniors

| | 55 | 61 | 67 | 73 | 81 | 89 | 96 | 102 | 109 | +109 |
|-------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|
| Total | 201 | 217 | 231 | 244 | 260 | 273 | 282 | 290 | 297 | 311 |

Jeunesse femmes

| | 40 | 45 | 49 | 55 | 59 | 64 | 71 | 76 | 81 | +81 |
|-------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Total | 105 | 117 | 125 | 136 | 143 | 150 | 159 | 165 | 170 | 175 |

Jeunesse Hommes

| | 49 | 55 | 61 | 67 | 73 | 81 | 89 | 96 | 102 | +102 |
|-------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|
| Total | 166 | 181 | 196 | 209 | 221 | 235 | 247 | 255 | 262 | 268 |

Les normes proviennent du système de marqueurs 2023-2024, qui s'applique à toutes les compétitions après le 1er juillet 2023.

2. ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Les compétitions de qualification sont répertoriées sur notre site Web

3. DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

En ce moment, nous demandons une déclaration d'intérêt de la part des athlètes. Veuillez remplir le formulaire qui se trouve au lien ci-dessous pour exprimer votre intérêt.

Déclaration d'intérêt de l'athlète

Veuillez noter que vous devez soumettre votre intérêt si vous pensez avoir une chance raisonnable d'atteindre la norme d'ici la date limite, afin que nous puissions planifier en conséquence.

L'information doit être communiquée au plus tard le 31 mars 2023 à 22 h, heure des Rocheuses

Les athlètes qui expriment leur intérêt sont tenus de payer des frais d'administration non remboursables de 100 \$ avant la date limite ci-dessus.

Les entraîneurs qui souhaitent participer à cet événement sont encouragés à soumettre une déclaration d'intérêt dès que possible, mais en aucun cas plus tardle 31 mars 2023. Pour être admissibles à participer à cet événement, les entraîneurs doivent satisfaire aux exigences de la politique de dépistage de WCH en effectuant une vérification des antécédents et en la soumettant à WCH.

* Le portail d'inscription de la CWF pour les inscriptions préliminaires fermera le 3 avril 2023. Nous encourageons fortement tous les athlètes intéressés à soumettre leurs déclarations d'intérêt bien avant la date limite du 31 mars, car le personnel de WCH peut être à l'extérieur du pays et aura besoin de plus de temps pour répondre aux questions et compléter les inscriptions.

4. CONFIRMATION DE PARTICIPATION

La date limite pour aviser WCH de son intention de participer au concours est le **31 mars 2023**.

La date limite pour que tous les participants paient les frais antidopage et d'hébergement en totalité est le 8 mai 2023. Une facture sera émise pour paiement une fois que vos informations de voyage seront reçues.

Si vous vous retirez de la compétition, que ce soit en tant qu'athlète, entraîneur ou membre du personnel de soutien, veuillez en informer le gestionnaire de haute performance (mread@cwfhc.ca) dès que possible afin que nous puissions finaliser l'équipe avant la date limite du **10 mai 2023** pour les inscriptions finales et le paiement au comité organisateur local (LOC).

5. WHEREABOUTS

La CWF exige que tous les athlètes qui souhaitent participer déposent votre whereabouts couvrant toute la période de 2 mois précédant le début de la compétition (c.-à-d. le 11 mai 2023) jusqu'à la date finale de la compétition (inclusivement) pour être admissibles à participer d'ici le 1er avril 2023. Les athlètes qui n'ont pas déposé de localisation avant la date limite de la CWF ne seront pas pris en considération pour la sélection.

6. FRAIS D'INSCRIPTION ET DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE

La CWF ne facture pas de frais d'inscription pour cet événement.

Tous les athlètes doivent payer des frais antidopage spéciaux de 50 USD / personne.

7. LOGEMENTS

- (a) Les hébergements officiels pour le concours sont à l'hôtel suivant:
 - Hôtel Crowne Plaza Greater Noida (https://www.ihg.com/crowneplaza/hotels/us/en/delhi/delgn/hoteldetail)
- (b) Les frais d'hébergement, y compris tous les repas, sont les suivants :
 - Chambre individuelle: USD 150 / personne / nuit
 - Chambre double: USD 130 / personne / nuit
- (c) Tous les participants doivent passer au moins trois (3) nuits à l'hôtel officiel.
- (d) Veuillez informer WCH par e-mail (mread@cwfhc.ca) si vous préférez une chambre simple ou double. Si vous choisissez une chambre double, s'il vous plaît laissez-nous savoir votre choix de colocataire. Nous ferons de notre mieux pour accommoder votre choix.
- (e) Les coûts de toute surclassement de chambre ou de toute modification des réservations effectuées par les participants à l'arrivée sont la seule responsabilité de la partie qui demande les changements.
- (f) Notez que si votre heure d'arrivée est avant 15h, heure locale, vous serez facturé pour l'hébergement de nuit précédent.

8. PAIEMENT DES FRAIS

Les frais d'inscription et d'hébergement (minimum 4 nuits) pour les athlètes et les entraîneurs doivent être payés par virement électronique à treasurer@cwfhc.ca au plus tard le 8 mai 2023.

Lors du paiement par virement électronique en dollars canadiens, le taux de change sera fourni sur la facture et en fonction de la date à laquelle l'argent est transféré au comité organisateur local.

9. FINANCEMENT POUR LES ENTRAÎNEURS ET LES ATHLÈTES

(a) Athlètes: Cet événement est considéré comme entièrement autofinancé. En raison de la décision de retirer sa participation aux Championnats

panaméricains jeunesse à Caracas, 1 000 \$ seront versés aux meilleurs athlètes masculins et féminins pour les jeunes.

- (b) Entraîneurs: 2 entraîneurs recevront un soutien à 100% pour leur hébergement et leur inscription. pour l'événement. Le ou les entraîneurs financés doivent arriver à Delhi d'ici le 11 juillet 2023. La vérification des inscriptions aura lieu en ligne le 9 juillet 2023 (d'ici minuit UTC + 10) La sélection des entraîneurs financés pour Équipe Canada se fera conformément à la politique de sélection des entraîneurs de WCH.
- (c) Chef d'équipe: Si WCH nomme un chef d'équipe pour la compétition, le chef d'équipe recevra un soutien de 100 % pour les frais d'inscription, l'hébergement et le vol (tarif économique de base d'Air Canada ou l'équivalent). On s'attend à ce que le chef d'équipe arrive avec ou avant le premier groupe d'athlètes et d'entraîneurs et reste avec l'équipe jusqu'à ce que le dernier membre de l'équipe quitte la compétition. La sélection d'un chef d'équipe se fera conformément à la politique de sélection des chefs d'équipe de WCH.

10. VOYAGE À DELHI. INDE

(a) Arrivée et transfert : Les participants doivent réserver leurs vols du Canada à l'AÉROPORT INTERNATIONAL INDIRA GANDHI (DEL). Le comité d'organisation du concours assurera le transport de l'aéroport international Indira Gandhi à la Crowne Plaza Greater Noida.

*Les athlètes, les entraîneurs, les chefs d'équipe et les parents sont encouragés à voyager ensemble dans la mesure du possible. WCH peut être en mesure d'obtenir une réservation de groupe pour l'équipe qui réduira le prix des billets d'avion vers l'Inde. Pour les membres de l'équipe qui réservent leur propre voyage, WCH encourage fortement les participants à réserver leur voyage par l'intermédiaire de notre partenaire de voyage ATPI en contactant Ema lonescu (Ema.lonescu@atpi.com).

Les préparatifs de voyage de l'équipe doivent être finalisés au plus tard le 7 mai 2023.

- (b) Visa: Les citoyens canadiens n'ont pas besoin d'un visa pour entrer en Inde s'ils font un court séjour.
- (c) Passeport: La date d'expiration de votre passeport ne doit pas être inférieure à 6 mois à compter de votre date d'entrée en Inde, et vous devez avoir au moins deux pages vierges dans votre passeport. Si votre passeport expire au plus tard le 11 janvier 2024, nous vous recommandons de demander un nouveau passeport immédiatement. Les participants qui arrivent avec un passeport expirant au plus tard le 11 janvier 2024 peuvent se voir refuser l'entrée en Inde.
- (d) **Dépistage de la COVID avant l'arrivée :** Pour le moment, aucun test de dépistage de la COVID avant l'arrivée n'est requis. Cela peut être modifié à la discrétion du gouvernement indien.
- (e) **Sûreté et sécurité :** Le gouvernement du Canada conseille à tous les visiteurs en Inde de faire preuve d'une grande prudence pendant qu'ils s'y mentent.

Pour plus de détails, veuillez consulter le site d'avis aux voyageurs du gouvernement du Canada ici : https://travel.gc.ca/destinations/india#risk

- (f) Assurance: L'IWF exige que Haltérophilie Canada souscrive une assurance accident sportif couvrant tous les risques de blessures sportives pour les membres d'Équipe Canada à la compétition. WCH appliquera donc un supplément de 40 \$ / personne pour compenser cette dépense. Tous les participants sont responsables d'obtenir leur propre médecin de voyage (accident non sportif) pour cet événement. Il est peu probable que votre régime de soins de santé provincial couvre la plupart ou les frais médicaux que vous engagez pendant que vous êtes en Inde.
- (g) **Santé**: L'Agence de la santé publique du Canada recommande à tous les voyageurs qui se rendent en Inde de consulter leur médecin-voyage au sujet des vaccins recommandés au moins six semaines avant le départ.

Pour plus d'informations sur la santé et d'autres risques en Inde, veuillez consulter https://travel.gc.ca/destinations/india#health

11. CALENDRIER PRÉLIMINAIRE

Veuillez consulter le Règlement sur la concurrence pour plus d'informations sur le calendrier préliminaire. Nous nous attendons à recevoir plus de détails au cours des prochaines semaines. Les dates clés sont les suivantes :

• 9 juillet : Vérification des participations finales EN LIGNE

• 11 juillet : Réunion technique

• 11 juillet : Cérémonies d'ouverture

12 iuillet : Début du concours

12. ANTIDOPAGE

(a) **Politique IWF.** Le Concours est assujetti à la Politique antidopage de l'IWF, dont une copie peut être téléchargée sur le site Web de l'IWF : www.iwf.net

Conformément au Règlement sur la compétition, tous les athlètes participant à la compétition doivent déposer leur lieu de séjour dans ADAMS au **plus tôt le 1er avril 2023** pour la période complète de **60 jours** précédant le début de la compétition jusqu'à la fin de la compétition. Les athlètes qui déposent leurs allées et venues en retard peuvent être considérés comme inadmissibles à concourir par la CWF. Si vous avez des questions sur le classement Où se trouve le dossier, veuillez communiquer avec M. Joe Landreville (<u>jlandreville@cwfhc.ca</u>).

(b) Athlètes

Tous les athlètes et le personnel de soutien de l'équipe sont tenus de suivre le **cours en ligne ADeL de l'AMA pour les athlètes** avant la compétition. Ce cours remplace l'ancienne plate-forme IWF ILiftClean que certains membres de l'équipe connaissent bien.

Le cours peut être trouvé au lien suivant: https://adel.wada-ama.org/

Comme c'était le cas avec la plate-forme lLiftClean précédente de l'IWF, les athlètes et le personnel de soutien de l'équipe (entraîneurs, chefs d'équipe,

médecins, etc.) doivent s'inscrire sur le site, regarder les vidéos et remplir avec succès le quiz à la fin pour recevoir le certificat.

Si vous avez un problème avec le processus d'inscription, veuillez contacter l'AMA à <u>adel@wada-ama.org</u> et l'IWF à <u>education@iwfnet.net</u>.

(c) Entraîneurs et personnel de soutien :

Conformément à la section 16.3 de la Politique antidopage de l'IWF, tous les entraîneurs et le personnel de soutien de l'équipe doivent remplir et signer le formulaire de déclaration pour le soutien à l'athlète Personne. Un lien sera fourni pour ceux qui n'ont pas encore signé le formulaire.

Les entraîneurs et le personnel de soutien de l'équipe doivent également suivre le cours en ligne Adel de l'AMA pour les athlètes, tel qu'énoncé à l'alinéa 9b) ci-dessus.

13. LE RESPECT DANS LA CERTIFICATION SPORTIVE

Conformément aux nouveaux règlements de Sport Canada, tous les entraîneurs, le personnel de soutien de l'équipe *et les athlètes* sont tenus de remplir la certification Respect dans le sport ou l'équivalent avant la compétition. Si vous avez déjà terminé cette formation, vous n'avez pas besoin de la terminer à nouveau. Le coût du cours est d'environ 35 \$.

14. CONDUITE ET SÉCURITÉ

- (a) Tous les athlètes, entraîneurs, chefs d'équipe et autres membres du personnel de soutien sont tenus de respecter la politique de conduite de WCH en tout temps.
- (b) Comme on l'a noté plus haut, la situation en matière de sûreté et de sécurité en Inde est stable, mais comme dans tous les pays, elle est sujette à changement. Tout comme vous devez être conscient de votre environnement et de votre sécurité personnelle lorsque vous êtes dans votre pays d'origine, vous devez faire preuve de discrétion et agir de manière responsable. Nous vous recommandons fortement de vous familiariser avec la situation sécuritaire avant la compétition et de suivre les directives de l'équipe en tout temps.

15. ENTENTE D'ÉQUIPE CANADA

WCH exige que tous les membres de l'équipe signent une entente d'Équipe Canada de WCH et le formulaire de consentement pour le Bureau du commissaire à l'intégrité du sport comme condition de participation à l'événement. WCH informera tous les membres potentiels de l'équipe quin'ont pas encore signé les formulaires requis lorsqu'ils seront prêts.